Indemnité Inflation

En décembre 2021 l'indemnité d'inflation a été mise en place dans STUDIO. Afin que votre OD de salaire soit équilibrée, il faut ajouter cette rubrique dans votre plan d'intégration.

Comment créer la colonne du livre de paye ? (à faire une seule fois pour l'ensemble de vos dossiers) Comme il s'agit d'une nouvelle rubrique, la colonne du livre de paye que vous devrez paramétrer n'existe pas sur votre machine, voici donc la procédure pour la créer. Au menu de Studio, cliquez sur « Paramétrage » puis sur « Divers » et enfin sur « Colonne livre de paie ». \oplus Cliquez sur le bouton Nouveau et saisissez IND INFLA dans le tableau puis validez en cliquant sur le bouton Valider **Comment paramétrer l'intégration ?** Au menu de Studio, cliquez sur « Paramétrage » puis sélectionnez l'option « Intégration». \oplus Positionnez-vous sur la ligne – URS SAL puis cliquez sur le bouton Nouveau. Une nouvelle ligne sera créée au dessus de la ligne d'Urssaf salarial. Positionnez-vous sur cette nouvelle ligne et remplissez le plan d'intégration comme suit : S Paramétrage intégration -× +Nouveau TSupprimer Q Détail G Imprimer Ferme 499999 +IND INFLA Indemnité inflation Totalité Néant Néant Néant Déhit. Sélectionnez le type de rupture (Totalité, par ligne, par section,...) Indiquez le compte de tiers (URSSAF) X Cliquez sur le bouton Fermer et à la question « *Mise à jour du fichier* ? » cliquez sur **OUI**.





29/11/2021